

La Tunisie interdite aux Algériens de moins de 30 ans

L'information, selon laquelle, les autorités tunisiennes ont pris dernièrement des mesures contre des Algériens voulant se rendre en Tunisie, dont l'âge ne dépassait pas la trentaine, nous a été confirmée de source diplomatique tunisienne.

C'est par le biais d'un diplomate exerçant au niveau du secrétariat du consulat de Tunisie situé à Tébessa contacté hier par téléphone que l'information nous a été confirmée, estimant toutefois qu'«il ne s'agit là que de simples mesures provisoires destinées à mettre de l'ordre au niveau des postes-frontières».

Par l'expression «mettre de l'ordre», notre interlocuteur a implicitement reconnu que ces mesures prises par les autorités tunisiennes sont étroitement liées aux derniers accrochages meurtriers de Soliman et Hammam-Lif.

Pour rappel, les éléments du groupe terroriste accroché par les services de sécurité tunisiens les 23 décembre dernier et 3 janvier ont été identifiés comme étant des terroristes islamistes qui ont des liens avec le GSPC algérien et le GICM marocain, et par voie de conséquence avec Al-Qaïda.

Selon le ministre de l'Intérieur tunisien, Rafik Haj Kacem, premier responsable à l'avoir officiellement reconnu, «il s'agit d'un groupe de nature terroriste salafiste com-

posé essentiellement de Tunisiens impliqués dans les affrontements sanglants qui ont eu lieu fin décembre et début janvier en Tunisie».

Le diplomate tunisien basé à Tébessa indique que «le contrôle se fait d'une manière plus sévère tant à l'aller qu'au retour au niveau des deux postes-frontières algéro-tunisiens».

Il s'agit en effet, de deux importants postes-frontières qui sont Bouchebka et Ras-El-Ayoun.

Cependant, pour notre interlocuteur «l'information telle que rapportée par la presse algérienne était plus à caractère sensationnel qu'informatif (!)» et ce, même s'il avoue que «ces mesures prises à titre préventifs depuis quelques jours seront maintenues jusqu'à nouvel ordre».

Selon d'autres sources, la mesure tunisienne ne se limite pas aux seuls postes-frontières situés dans la localité de Tébessa. «Elle touche tous les autres postes situés sur la bande frontalière algéro-tunisienne dont ceux situés dans la wilaya d'El-Oued en l'occurrence les postes de Taleb-El-Arbi et Hezoua», ajoute-t-on.

Toutefois, la question qui reste soulevée à travers cette mesure est le silence observé par les autorités tunisiennes, qui n'ont point justifié cette mesure, que d'aucuns n'ont pas hésité à quali-



fier d'«illégal», et ce, au vu des accords conclus entre Alger et Tunis sur la question de la libre circulation des personnes entre les deux pays.

Sur un autre plan, si la situation est maintenue en l'état et inscrite dans la durée, il n'est pas exclu que la conséquence directe se fera ressentir sur l'économie tunisienne confortée ses dernières

années par l'arrivée massive dans les villes tunisiennes des touristes algériens, dont une majorité d'entre eux sont des jeunes.

D'ailleurs, pour la seule année estivale 2006, des statistiques indiquent que le nombre de touristes algériens ayant visité la Tunisie a franchi la barre du million.

Il est à noter qu'au len-

demain du premier accrochage, les autorités avaient parlé d'un groupe de dangereux criminels. A partir de là, la presse locale a été partagée quant à l'identité des éléments du groupe.

Selon un journal, citant une source officielle, les éléments de la bande dirigée par un ancien gendarme, Lassad Sassi, révéla une première fois

par le quotidien français *Libération* se sont infiltrés par petits groupes à travers la frontière algérienne.

Toutefois, seule l'identité du chef de la bande a été confirmée. L'ancien gendarme, Lassad Sassi capturé blessé après l'accrochage du 3 janvier dernier, est mort des suites de ses blessures. Aucune autre information, ni détail, pas même l'identité des éléments éliminés n'ont été donnés.

Les autorités tunisiennes accusent le GSPC et le GICM, tous les deux affiliés à Al-Qaïda, d'être indirectement impliqués dans les deux accrochages. Ils seraient derrière le recrutement et l'entraînement des terroristes tunisiens.

La Tunisie n'a pas connu de véritable menace terroriste hormis l'attentat de Djerba au mois d'avril 2002. Le front interne semble bien maîtrisé, y compris pour les islamistes modérés qui sont muselés par le pouvoir de Ben Ali.

Abder Bettache

CELA S'EST PASSE IL Y A ONZE ANS

La DGSN commémore l'attentat du boulevard Colonel-Amirouche

Les Algérois étaient inquiets. Les informations rapportées, tous les matins, par la presse n'auguraient rien de bon.

Les assassinats ciblés se multiplient dans tous les coins du pays, en cette année 1995.

Plusieurs personnalités nationales, des intellectuels ont été arrachées subitement à leurs familles, par des mains assassines.

Mais aucun ne pensait en cet après-midi du lundi 30 janvier 1995, que le cœur de la capitale allait être secoué par un drame sans précédent.

C'était la veille du Ramadhan. Les grandes artères de la capitale grouillaient de monde. Les habitants se précipitaient à faire les dernières courses pour accueillir le mois sacré. Ils n'ont pas senti l'odeur de la mort. Le boulevard Colonel-

Amirouche, à l'instar des grands axes, est très fréquenté par les passants, à toute heure de la journée. 15h30, une nombreuse foule fréquentait encore cette artère, lorsque une immense déflagration fait vibrer toute la capitale.

Des flammes se dégageaient de l'immeuble qui abritait le siège du Commissariat central. Une grande fumée s'élevait dans le ciel.

Des hurlements, des cris, des klaxons de véhicules, des bruits bizarres, des éclatements de verres, c'était encore flou dans les têtes de toutes les personnes prises en otages de cette explosion.

«Que se passe-t-il ?», «De quoi s'agit-il ?» Ce sont les questions que se posaient les Algérois, ce jour-là.

Seulement quelques instants ont suffi pour constater les dégâts.

Alger venait de vivre le premier attentat à la voiture piégée.

D'autres ont suivi. Les passants n'ont pas vu cette voiture, une Renault blanche, sortir de la file des véhicules pour foncer droit sur le Commissariat central. Elle était bourrée d'explosifs. Bilan : 42 morts et plus de 256 blessés.

Des étudiants, de simples fonctionnaires et des policiers. Le boulevard Colonel-Amirouche s'est transformé en une infraction de seconde en hécatombe.

L'odeur de la mort s'est répandue sur toute la capitale, sur l'Algérie meurtrie par ce drame. Des corps déshabillés, brûlés par les flammes, des voitures calcinées, des baigns de sang coulaient sur les trottoirs, un bus de l'Etusa carbonisé, ...des images d'horreur,

de choc. Les traumatismes sont à jamais gravés dans les mémoires des victimes et de leurs familles témoins de ce carnage.

Douze années sont passées depuis ce terrible attentat.

Et c'est la première fois que la Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN) a décidé de commémorer ce douloureux anniversaire.

Elle invite les familles des victimes à se recueillir en la mémoire des personnes qui ont perdu leurs vies lors de cet attentat.

Pourvu que ce devoir de mémoire ne soit pas incité par la politique de réconciliation nationale, ou encore moins celle de l'oubli, car il serait difficile d'effacer les images du sang qui a coulé et de la chair brûlée.

Rosa Mansouri

BLIDA

Trois kilogrammes de kif saisis

Trois kilogrammes de kif traité ont été saisis tout dernièrement par la section de recherches du groupement de la gendarmerie de Blida ainsi que par les éléments de la police du 4e arrondissement de la même ville.

C'est suite à des renseignements parvenus à ces derniers, apprend-on, que le coup de filet a été opéré dans la commune de Béni-Mered à six kilomètres au nord de Blida où les quatre dealers, venus de la wilaya d'Alger, ont été arrêtés. Ils s'apprétaient à livrer leur marchandise lorsqu'ils ont été surpris par les éléments des services de sécurité qui s'étaient dissimulés dans un café situé dans les parages.

Présentés, dimanche dernier devant le procureur de la République près le tribunal de Blida, celui-ci les a placés sous mandat de dépôt.

M. B.